

ANNEXE II.b.
REGLEMENT D'EXAMEN
(modifié par arrêté du 9 juillet 2015)

RÈGLEMENT D'EXAMEN

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLÉAIRES			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle.		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité		
			<i>Épreuves</i>	<i>Unité</i>	<i>Coef.</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
E1 : Épreuve scientifique et technique				4					
Sous-épreuve E11 : Mathématiques			U11	2	CCF		Ponctuel écrit	1h	CCF
Sous-épreuve E12 : Sciences Physiques et Chimiques			U12	2	CCF		Ponctuel pratique écrit	1h	CCF
E2 : Préparer un chantier en Environnement Nucléaire				7					
Sous-épreuve E21 : Pré-étude et mise en conformité du chantier			U21	3	Ponctuel écrit	1h30	Ponctuel écrit	1h30	CCF
Sous-épreuve E22 : Préparation des interventions			U22	4	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF
E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel				10					
Sous-épreuve E31 : Gérer, Communiquer, Rendre compte			U31	2	CCF		Ponctuel oral	30 mn	CCF
Sous-épreuve E32 : Intervenir en Environnement Nucléaire			U32	6	CCF		Ponctuel pratique	4h	CCF
Sous-épreuve E33 : Économie - Gestion			U33	1	ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF
Sous-épreuve E34 : Prévention Santé Environnement			U34	1	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF
E4 : Épreuve de langue vivante			U4	2	CCF		Ponctuel oral		CCF
E5 : Épreuve de Français, histoire et Géographique et enseignement moral et civique				5					
Sous-épreuve E51 : Français			U51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF
Sous-épreuve E52 : Histoire, Géographie et Enseignement moral et civique			U52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h30	CCF
E6 : Épreuve : Arts Appliqués et Cultures Artistiques			U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF
E7 : Épreuve d'Éducation Physique et Sportive			U7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF

Épreuves facultatives (2)								
EF1	UF1							
EF2	UF2							

(1) dont 5 mn de préparation

(2) Le candidat peut choisir une ou deux unités facultatives parmi les unités possibles, les conditions sont fixées par la réglementation en vigueur. La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention. L'épreuve est effectuée en mode ponctuel terminal, elle est orale d'une durée de 20 minutes, dont 5 minutes de préparation.